

Hommage à Paul Mathéry le «Juste» avonnais

20.10.03

Avon s'honore de compter parmi les déportés, victime des Nazis, non seulement le Père Jacques et Rémy Dumoncel, mais aussi Paul Mathéry, distingué à titre posthume.



De gauche à droite : Madame Marie-Thérèse Natta, Sébastien Natta (14 ans), son petit-fils, et l'Ambassadeur d'Israël, Nissim Zwilli, Mme Dominique Bertinotti, maire du 4e arrondissement.

6 Cérémonie émouvante à la mairie du IV^e arrondissement de Paris. Madame Dominique Bertinotti, maire de l'arrondissement, accueillait avec chaleur trois cents invités pour la remise du diplôme et de la médaille de Yad Vashem à dix Justes (ou leurs ayant droits), parmi lesquels Paul Mathéry.

Cette médaille des Justes parmi les Nations est décernée par le Mémorial Yad Vashem de Jérusalem aux personnes non juives qui ont sauvé des juifs sous l'occupation allemande au péril de leur vie. En 1985, cette médaille des Justes fut remise en grande cérémonie, à Avon même, à titre posthume, au maire Rémy Dumoncel et au Père Jacques, directeur du petit Collège des Carmes, pour avoir accueilli, hébergé, protégé, sous de fausses identités, cinq enfants juifs.

Parmi eux, Hans-Helmut Michel, le camarade de classe de Louis Malle (voir le film « Au revoir les enfants »), Maurice Schlosser et Jacques Halpern, qui après un an comme élèves dans ce collège étaient arrêtés et déportés à Auschwitz pour y être assassinés dans les chambres à gaz. Mais Maurice Bas et son frère, jeunes employés de ce collège échap-

paient à la rafle du 15 janvier 1944.

Un des acteurs importants de cette forme de résistance à Avon était Paul Mathéry, le secrétaire de mairie. C'est lui en effet qui pouvait fournir les « vraies fausses cartes d'identité » pour cacher ces enfants, tout comme Lucien Canus, chef du ravitaillement pour la mairie, fournissait les fausses cartes d'alimentation.

Arrêté le premier

Paul Mathéry, d'origine alsacienne, avait été nommé secrétaire de mairie à Avon en septembre 1941. Très vite il s'intégrait à cette équipe de résistants de la mairie à laquelle appartenait aussi Etienne Chalut-Natal et Aristide Roux, adjoints au maire, Charles Ziegler, interprète et Léon Guéneau. Tous furent arrêtés entre janvier et mai 1944 pour faits de résistance, tous furent déportés dans les camps de concentration et tous y sont morts.

Paul Mathéry, lui, a été arrêté le premier le matin même de l'arrestation des trois enfants juifs du Collège des Carmes et du père Jacques. On sait qu'il fut atrocement torturé à la prison de Fontainebleau avant son transfert au camp de Compiègne. De là il fut

envoyé au camp de Mauthausen puis à Melk où il est mort le 2 août 1944, laissant une jeune fille orpheline de 11 ans, Marie-Thérèse.

Et c'est à Sébastien Natta, quinze ans, particulièrement ému, accompagné de sa grand-mère Marie-Thérèse Natta que revint l'honneur, amplement mérité, de recevoir des mains de l'ambassadeur d'Israël, Nissim Zwilli, la médaille des Justes et le diplôme de Yad Vashem au nom de son arrière-grand-père Paul Mathéry.

En toute modestie

Alors que dominait la collaboration, la peur ou l'indifférence, des hommes (ou des femmes) comme Paul Mathéry, ont risqué leur vie pour se porter au secours d'humains voués à la mort. Aujourd'hui, comme l'a rappelé le Dr Prasquier, président du Comité Yad Vashem, le 16 juillet est la Journée à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français, mais c'est aussi la Journée nationale d'hommage aux Justes de France.

Domage que la cérémonie ait pas eu eu lieu à Avon et que seuls deux Avonnais y aient participé !